

Faire des économies d'énergies dans les établissements de santé

Contexte

Les établissements sanitaires et médico-sociaux sont concernés par les enjeux du développement durable en tant qu'acteurs de santé publique et en tant que structures consommatrices de ressources énergétiques. Dès octobre 2009, les fédérations hospitalières, le ministère de l'Écologie, le ministère de la Santé et l'ADEME signaient la « Convention portant engagements mutuels dans le cadre du Grenelle de l'Environnement avec les fédérations hospitalières », concrétisant la volonté des établissements de santé d'intégrer le progrès environnemental dans leurs actions. Cette convention engageait notamment le secteur à réduire les consommations énergétiques de ses bâtiments. Ainsi, les établissements de santé doivent aujourd'hui intégrer les enjeux du développement durable dans leurs activités. Considérant les restrictions budgétaires qui s'appliquent au secteur, ils ont tout intérêt à conduire des démarches visant à maîtriser la consommation et faire des économies d'énergies.

Objectifs

- Connaître la réglementation relative à la consommation d'énergie dans les établissements de santé ;
- Appréhender les différents types d'énergies consommées dans un établissement de santé ;
- Etre en mesure de dresser un inventaire des énergies consommées dans son établissement ;
- Identifier les points faibles/forts de l'établissement en matière d'émission de gaz à effets de serre ;
- Connaître les étapes permettant de conduire un bilan énergétique ;
- Connaître les outils et les techniques pour mener un audit énergétique ;
- Identifier les acteurs internes et externes auxquels s'associer dans la conduite d'un bilan énergétique.

Renseignements complémentaires

Contact : Sandra Durand Conseillère formation s.durand@anhf.fr 04 91 17 71 33

Public

Tout agent susceptible d'être en charge ou d'intervenir dans une politique de maîtrise de la consommation d'énergie dans les établissements de santé

Exercice

2019

Code de formation

AXE6SD12

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Le 3 mai 2019

Délégation Régionale Marseille